



Commission Nationale d'Entraide Et si j'osais ?



Autrement Solidaires LCL

Mise à jour février 2023

Je rencontre des difficultés financières, comment faire ?

N'ayez pas honte. Tout le monde peut être, un jour ou l'autre, concerné par des soucis financiers. **Ne pas en parler peut aggraver votre situation. Au contraire, l'évoquer le plus en amont possible permet souvent de trouver rapidement une solution.** Il existe, chez LCL, des dispositifs permettant de vous venir en aide. Autrement Solidaires vous éclaire et vous aide à franchir le pas. N'hésitez plus.

Que vous soyez salariés ou retraité LCL*, veufs (ou veuves) ** de salariés ou de retraités LCL, enfants orphelins mineurs des salariés LCL, vous avez la possibilité de prendre contact avec l'Assistante Sociale de votre périmètre (aucun homme à ce jour chez LCL).

Celle-ci étudiera, avec vous tous les recours possibles, internes qu'externes. Dans le cas où aucune solution ne serait trouvée dans ce premier temps, **l'assistante aura la possibilité, avec votre accord, de constituer un dossier de demande d'aide qu'elle présentera à la Commission Nationale d'Entraide.**

L'Assistante Sociale est la garante de l'anonymat des informations personnelles fournies. A aucun moment les membres de la CNE n'ont accès à des informations permettant de vous identifier. L'Assistante Sociale sert de lien discret entre la CNE et vous ; c'est aussi une raison pour laquelle elle instruit votre demande.

Qu'est-ce que la Commission Nationale d'Entraide ?

La Commission Nationale d'Entraide **a pour mission de vous apporter un soutien financier**, en complément du travail de votre assistante sociales, si vous êtes en difficulté, lorsque vos ressources ne vous permettent pas ou plus d'absorber des dépenses nécessaires et/ou de faire face à des situations d'urgence.

A ce titre, la Commission Nationale d'Entraide s'efforce systématiquement d'aller au-delà du simple dépannage. **Son objectif premier est de vous apporter une aide aussi efficace que possible** au travers de solutions aux problèmes exposés pour un retour à la maîtrise de votre budget. En revanche, elle n'est pas là pour vous aider à faire face aux aléas mineurs de la vie au quotidien.

Quel est le rôle de la Commission Nationale d'Entraide ?

Dès réception de votre dossier, la Commission l'étudiera en tenant compte :

- + De vos ressources, de vos charges ainsi que de votre éventuelle épargne,
- + De la nature des difficultés que vous rencontrez, de la gravité et de l'urgence de la situation.
- + Des responsabilités plus ou moins importantes des intervenants ayant participé à la situation étudiée et leur implication dans la résolution des problèmes.

* dont le dernier employeur était LCL

** Mariage, Pacs ou Concubinage.

Quelles sont les aides possibles étudiées par la CNE ?

La Commission peut vous accorder, en fonction de votre situation, **des aides sous formes de dons, d'avances remboursables ou de prêts sans intérêt.**

Dans le cas où vous bénéficieriez d'une avance, celle-ci devra être formalisée auprès du Rapporteur de la CNE, sous forme d'une reconnaissance de dette que vous devrez signer.

Les modalités de son remboursement y seront intégrées, selon **l'accord entre vous, votre Assistante Sociale, les Commissaires de la CNE et vous**, en fonction de la solution la plus appropriée (échéancier progressif, solde par une rentrée de fonds prévue comme l'Intéressement, Participation, Vente d'un bien immobilier, Héritage...).

Comment contacter l'assistante sociale de votre périmètre : en allant sur Me&CA -> Prévention et santé au travail -> service social du travail -> carte des assistantes sociales.

Dans tous les cas, vos élus et vos représentants AS en région restent à votre disposition.



Parce que la solidarité n'est plus une option



Contactez-nous



autrement-solidaires.fr



ASdhérez

Autrement Solidaires National : Sandra Dellarocca (MED, membre CSEC) 06 78 29 11 14, Pascale Dorche (GPSE, membre CSEC remplaçante), Thierry Cornu (GPNO) 06 64 98 45 24, Isabelle Marro (MED) 06 47 41 91 06, Gilles Bacquet (NO) 06 78 47 48 04, Laurence Bonnat (GPSE) 06 98 43 23 42, Frédéric Bureau (NO) 06 85 03 98 31, Franck Lecomte (NO) 06 80 50 77 55, Sophie Godalisse (MED) 06 62 37 98 73, Sylvie Perron (OUEST) 07 67 17 36 41, Isabelle Joncour-Danel (GPNO) 06 15 46 92 70, Soraya Baali (Siège opérationnel) 07 61 56 36 64, Elisabeth Boeykens-Liger (GSO) 06.15.35.59.92, Isabelle Depecker (EST) 06.07.43.60.70, Kenny DEMARQUE (RAA), contact@autrement-solidaires.fr

